

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
05 JANVIER 1993
=====

04
Cote 101

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TREIZE

PAU B 382554/186
918352

Le CINQ JANVIER à 19 heures

A JURANCON, COTEAUX DE GUINDALOS,

Le Conseil d'Administration de VINCENT MICHAUD INVESTISSEMENTS S.A.,
Société Anonyme au capital de 1 000 000 Francs, divisé en 1000 Actions de
1000 francs chacune, dont le Siège Social est à JURANCON, Côteaux de
Guindalos, (RCS de PAU n° B 382 554 186)

S'EST REUNI au dit siège sur convocation de son Président, conformément aux
dispositions des statuts.

Etaient présents et ont émargé le registre des présences :

- . Monsieur VINCENT MICHAUD, Président du Conseil,
- . Monsieur BERNARD MICHAUD, Administrateur,

Monsieur le Président expose que dans le cadre de la constitution de la
société "TIERRA Y ORO S.A." il convient d'une part de l'habiliter
spécialement à l'effet d'accomplir toutes formalités constitutives et
d'autre part, de prendre acte de sa participation personnelle au sein de
cette même société.

Après échange d'observations, les décisions suivantes ont été prises :

I.

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs à M. Vincent MICHAUD
agissant en sa qualité de P.D.G. de la société à l'effet de procéder à
l'ensemble des formalités constitutives de la société "TIERRA Y ORO S.A."

II.

Le Conseil d'Administration prend acte de la participation personnelle de
Monsieur Vincent MICHAUD en qualité de fondateur au sein de la société
"TIERRA Y ORO S.A.", et ce de manière concurrente à la participation de la
S.A. VINCENT MICHAUD INVESTISSEMENTS.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès Verbal, signé par
les administrateurs après lecture.

M. BERNARD MICHAUD

Administrateur

M. VINCENT MICHAUD

Président

Copie cert. par le Président